

fer dans ce qu'il a d'inadmissible, savoir : la demande que le Conseil soit responsable à l'Assemblée, et que le gouverneur prenne son avis et le suive. De fait, cette demande a été faite plus *pour* le peuple que *par* le peuple, et je n'ai trouvé personne qui n'ait pas reconnu sans hésiter l'absurdité de vouloir mettre le Conseil au-dessus du gouverneur. Il n'est que juste aussi de dire que les différents gouverneurs qui se sont succédé ont tout fait pour irriter les sentiments du peuple à cet égard. D'abord le Conseil exécutif a généralement été composé des personnes les plus impopulaires auprès de la majorité de l'Assemblée. Ensuite, le gouverneur a pris un soin extrême pour que chacun de ses actes fût abrité sous la responsabilité du Conseil exécutif. Ainsi, l'on apprenait au peuple à croire que le gouverneur n'était rien et que le Conseil exécutif était tout, le gouverneur lui-même enseignant cette doctrine..... Avec un pareil système, il n'est pas étonnant que notre argument, fondé sur la responsabilité du gouverneur au gouvernement impérial, soit sans poids. J'ai annoncé ouvertement que, ne pouvant mettre de côté ma responsabilité au gouvernement de la mère-patrie, je ne soumettrais mon Conseil à aucune responsabilité ; que le Conseil pourrait être consulté au besoin par le gouverneur, mais rien de plus.... De fait, aucune autre doctrine n'a le sens commun. Le gouverneur doit être ou souverain ou ministre. Dans le premier cas, il peut avoir des ministres, mais il ne peut être responsable au gouvernement impérial, et tout gouvernement colonial devient impossible. Il doit par conséquent être ministre, et dans ce cas, il ne saurait être sous le contrôle d'hommes de la colonie."

Quoiqu'il en dise, ces vues de M. Poulett Thomson, relativement au gouvernement responsable, n'étaient pas encore connues du public à l'époque dont nous parlons ; mais une occasion se présenta bientôt de les énoncer ouvertement.

Dans l'été de 1840, M. Poulett Thomson fut appelé à faire une excursion dans la Nouvelle-Ecosse, en vue de mettre fin aux collisions qui survenaient sans cesse dans cette province entre le Conseil exécutif et la Chambre d'Angleterre. Une adresse lui fut présentée par les citoyens d'Halifax, et dans sa réponse le gouverneur déclara que " tout en considérant de son intérêt et de son devoir de prêter respectueusement l'oreille aux opinions qui pouvaient lui être offertes, et de rechercher les avis de ceux qui pouvaient être regardés comme représentant les désirs bien entendus du peuple, il ne pouvait rejeter la responsabilité de ses actes sur personne autre sans danger pour la